



**Appel à candidatures**  
**Technicien-ne-agri-environnement – Massif Vallées Cévenoles**  
au sein du Service Développement Durable

**Statut**

Poste à plein temps de catégorie A, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2026.

Poste ouvert en priorité aux fonctionnaires (Etat, territoriale) et CDI de la fonction publique d'Etat, par voie de détachement ou de mutation ; mais également aux contractuels.

**Le Parc national des Cévennes (PNC)**

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km<sup>2</sup> avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km<sup>2</sup>. Il est réparti sur 118 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 115 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et tout récemment en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) a élaboré avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement.

Avec environ 1500 exploitations sur le territoire, l'agriculture représente une activité majeure. Ses productions sont très diversifiées, que ce soit en élevage (ovins, caprins, bovins lait ou viande) mais aussi dans les productions végétales (châtaigne, oignons doux, petits fruits, etc.) et en apiculture.

Les activités agricoles et pastorales contribuent à la préservation de milieux ouverts de haute valeur patrimoniale, de la qualité des paysages et de la biodiversité. Permettre le maintien d'une agriculture dynamique sans sacrifier la valeur écologique et patrimoniale du Parc national constitue un enjeu majeur, notamment en cœur de Parc où 450 exploitations utilisent un quart de la surface.

**Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes**

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation. Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

Le poste de technicien-ne agri-environnement, au sein du service Développement durable, est placé sous l'autorité hiérarchique de la cheffe de pôle Agri-Environnement-Eau.

Le **service Développement durable « SDD »** comprend trois pôles : Forêt-Chasse / Agri-environnement-Eau / Architecture-Urbanisme-Paysage. Il regroupe 18 agents dont 5 affectés sur les massifs. Conformément aux orientations de la charte définie en 2013, le SDD accompagne le développement des territoires sur l'ensemble du Parc dans la mise en œuvre des politiques de l'EP PNC dans les domaines suivants :

- ***l'agri-environnement*** et en particulier le soutien à l'agropastoralisme, à l'installation agricole, au développement de l'agriculture biologique et des pratiques agro-écologiques, ou encore à la structuration des filières, et à la gestion du foncier agricole propriété de l'EP PNC,

- ***l'eau et les milieux aquatiques,***

- ***la forêt et la chasse,***

- ***l'architecture, l'urbanisme, la préservation des paysages*** et les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc.

Le SDD veille également à la bonne application de la réglementation du Parc sur la zone cœur du PNC (instruction des dossiers de demandes d'autorisation dans les domaines pré-cités).

Le **pôle Agri-Environnement Eau** est constitué de 7 agents, et rassemble : une cheffe de pôle, une chargée de mission agri-environnement, un chargé de mission eau, un chargé de mission agropastoralisme (50 %), et quatre technicien·nes agri-environnement implanté·es sur les massifs (Causse-Gorges, Mont Aigoual (50%), Mont Lozère et Vallées Cévenoles).

### **Missions liées au poste**

Les technicien·nes agri-environnement affectés aux différents massifs du Parc national des Cévennes sont chargés de la mise en œuvre de la politique agricole de l'établissement sur le territoire sur lequel ils·elles sont affecté·es. Ils sont les interlocuteurs directs des agriculteurs et agricultrices dans toutes les relations avec le Parc, qu'elles soient liées à la réglementation du cœur de Parc ou à tout autre projet.

Le poste concerné par le présent appel à candidatures concerne les Vallées Cévenoles, territoire composé de 17 communes, dont l'équipe PNC est basée à **Cassagnas, hameau des Crozes Bas (48)**. L'activité agricole sur ce territoire repose essentiellement sur l'élevage extensif (ovin ou caprin majoritairement) et sur des exploitations diversifiées (châtaigne, maraîchage, apiculture...).

Dans le cadre de ses missions, sur son territoire, le·la technicien·ne agri-environnement :

- Assure un contact permanent avec les exploitant.e.s agricoles et les partenaires du monde agricole sur le massif,
- Informe et sensibilise les exploitant.e.s sur les enjeux du territoire et la réglementation agricole du cœur de Parc,
- Contribue à la mise en œuvre de projets et d'actions favorables au pastoralisme et à la préservation des milieux ouverts : diagnostics pastoraux, démonstrations, suivi d'expérimentations (duplication des prairies naturelles, plantation de haies mellifères, sensibilisation à la transmission d'exploitations, valorisation de l'arbre fourrager, ...),
- Réalise des actions de sensibilisation et de conseil auprès des exploitant.e.s agricoles en matière de pratiques agro-écologiques,
- Instruit et assure le suivi des demandes d'autorisations de travaux agricoles liées à la réglementation du cœur de Parc,
- Participe à la mise en œuvre et au suivi des politiques contractuelles portées par l'établissement (contrats MAEC, ...),
- Accompagne les projets et le suivi des actions engagées auprès des agriculteurs et agricultrices y compris en inter-services (ex : contrat de mise en défens pour la protection des busards),
- Accompagne les groupements pastoraux, notamment dans le suivi des estives,
- Assure le suivi des propriétés agricoles du Parc national,

- Accompagne le développement de la marque Esprit Parc national auprès des agriculteurs et agricultrices et le suivi des bénéficiaires,
- Assure le suivi des projets de développement agricole concernant le massif en lien avec le délégué territorial du massif.

Par ailleurs, en fonction de ses compétences et centres d'intérêt, l'agent pourra être amené à porter la responsabilité de dossiers particuliers et à réaliser des animations pédagogiques ou autres actions menées par le Parc.

De plus, il-elle :

- participe aux réunions du pôle dans un but de coordination et de cohérence des actions,
- travaille en étroite collaboration avec les autres agents du massif et veille à la bonne circulation des informations. Il-elle participe notamment aux réunions mensuelles du massif.

De nombreux déplacements sont à prévoir sur le territoire concerné par le Parc, principalement sur le massif des Vallées cévenoles et à Florac-Trois-Rivières (siège de l'EP PNC). Un véhicule de service est à disposition de l'agent.

### Compétences et savoir-être

- Compétences avérées en matière de développement agricole, d'agronomie et d'utilisation d'outils de diagnostic agri-environnementaux,
- Bonne connaissance du monde de l'élevage et du pastoralisme
- Des connaissances naturalistes, notamment sur les milieux et espèces liées aux milieux agro-pastoraux seraient appréciées,
- Capacité d'écoute, de communication, de négociation, de prise de recul et d'animation,
- Goût du contact et aisance relationnelle,
- Expérience et compétences en accompagnement de projets,
- Bonnes capacités rédactionnelles, sens de l'organisation, esprit d'initiative,
- Autonomie, capacité d'organisation, aptitude au travail en équipe et en inter-services,
- Des compétences en saisie et en utilisation de données SIG seraient également appréciées.

### Diplômes, expérience et niveau de formation

- Bac+5 (Ingénieur Agro)
- Expérience professionnelle dans le pastoralisme, l'élevage ou l'agri-environnement souhaitée
- Permis de conduire B.

### Modalités administratives de recrutement

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **pour le 1-er septembre 2026 au plus tard.**

- **par courriel avec accusé de réception à : [carine.thomas@cevennes-parcnational.fr](mailto:carine.thomas@cevennes-parcnational.fr) et [carine.esculier@cevennes-parcnational.fr](mailto:carine.esculier@cevennes-parcnational.fr)**

Une première sélection des candidats se fera sur dossier. La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **la semaine 38** (16 septembre 2026).

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

- Mme. Carine Esculier, cheffe du pôle Agri-Environnement et Eau (04.66.49.53 67, [carine.esculier@cevennes-parcnational.fr](mailto:carine.esculier@cevennes-parcnational.fr)) et

- M. Guy Alexandre, chef du service développement durable (04 66 49 53 69, [guy.alexandre@cevennes-parcnational.fr](mailto:guy.alexandre@cevennes-parcnational.fr))